

En s'appuyant sur un travail pluridisciplinaire, les élèves présentent une réalisation concrète qui, dans le cadre d'une problématique scientifique ou technologique, illustre, explicite, quantifie ou modélise une situation, teste une hypothèse...

Conditions d'inscription

Les conditions pour concourir à l'édition 2017 de QuinteSciences à l'École sont les suivantes :

- avoir constitué une équipe de deux à quatre élèves de lycées généraux et technologiques (ou un groupe mixte collégiens - lycéens) ;
- avoir réalisé une production (maquette, expérience, simulation, modélisation...) en relation avec au moins deux des disciplines suivantes : mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences industrielles de l'ingénieur ;
- avoir mené cette réalisation dans le cadre des enseignements d'exploration, des travaux personnels encadrés (TPE), de projets (notamment ceux menés en séries technologiques), d'un atelier scientifique, d'un club sciences et techniques, de l'action « Apprentis chercheurs », etc.

Déroulement du concours

Étape 1 : inscription des groupes d'élèves par un professeur référent

L'inscription est réalisée par un « professeur référent » qui adresse, au format pdf, **avant le jeudi 20 avril 2017** à philippe.martinho@ac-versailles.fr :

- la fiche de candidature renseignée par le professeur référent,
- la fiche de présentation du projet rédigée sur DEUX à QUATRE pages A4 maximum par les élèves. Il est souhaitable d'y insérer quelques illustrations (photographies, schémas, graphes etc.). Le texte doit être rédigé de manière à être aisément lisible, dans une police de taille suffisamment grande (typiquement, Arial 10).

Étape 2 : sélection pour la finale académique

Un comité d'enseignants et d'inspecteurs examine la fiche de candidature et sélectionne les groupes pour la finale, à partir de la fiche de présentation, en appréciant :

- la démarche suivie,
- la production réalisée comprenant notamment la description rapide des résultats obtenus,
- la qualité et l'originalité du travail réalisé.

Le professeur référent de chaque groupe sélectionné adresse alors les autorisations de publication de photographie complétées par les parents à l'adresse :

philippe.martinho@ac-versailles.fr

Étape 3 : finale du concours

La finale du concours a lieu **le mercredi 17 mai 2017 à l'Université Paris-Sud**.

Le matin, les groupes d'élèves sélectionnés présentent leur travail devant un jury interdisciplinaire. Des visites de laboratoire sont proposées aux candidats avant ou après leur présentation.

Une conférence est donnée l'après-midi. Elle est suivie de la proclamation des résultats et de la remise des prix.

L'organisation ci-dessus pourra être modifiée pour respecter strictement les consignes de sécurité en vigueur à la date de la finale, notamment Vigipirate.

Modalités de la présentation

Lors de la finale, chaque groupe d'élèves dispose de :

- **quinze minutes** pour présenter la démarche et la production associée ; si une expérience ne peut être réalisée sur place, il est possible de la présenter par projection de vidéos ou de photos ;
- **dix minutes** d'échanges avec le jury.

Critères d'évaluation des groupes finalistes

Les principaux critères retenus pour l'évaluation des groupes lors de la finale sont les suivants :

- qualité du travail réalisé ;
- compréhension du sujet traité et maîtrise du vocabulaire scientifique et technique utilisé ;
- qualité de la communication orale et des supports utilisés ;
- articulation des disciplines concernées ;
- structuration de l'exposé ;
- originalité du sujet et/ou de la démarche ;
- respect des règles de sécurité.

Chaque élève participant à la finale du concours est récompensé (lots et/ou visite à caractère scientifique) et se voit décerner un prix.

L'expérience acquise par la participation au concours QuinteSciences à l'École permet ensuite aux groupes volontaires de prolonger leur parcours en participant à d'autres concours tel que le concours C.Génial lycée.